



FEDERATION REGIONALE DES OFFICES DE TOURISME

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

300, avenue Guiseppe Verdi - BP 40160

13605 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

Tél. +33 (0)4 42 16 80 10 – [contact@offices-tourisme-sud.fr](mailto:contact@offices-tourisme-sud.fr) [www.frotsi-paca.fr](http://www.frotsi-paca.fr)

## PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE 2020

Le Lundi 15 Juin 2020, à distance en visioconférence via Zoom

Présents : 45 + 5 pouvoirs

### Présents ou représentés :

Les Offices de Tourisme et Agences Départementales ci-dessous nommés :

Mme FILASETA Ingrid, ACCM ; M. FRAISSET Michel, OIT AIX-EN-PROVENCE ; M. BAUTE Philippe, OT ANTIBES JUAN-LES PINS ; M. BOEUF Jean-Pierre, OT ARLES ; Mme WIERTLEWSKI Cécile, OT AVIGNON TOURISME ; Mme CHANIEL Patricia, OT BIOT ; Mme COLLET Valérie, OT BORMES LES MIMOSAS ; Mme TOMA Laure, OT et des Festivals CANNES ; M. DEVOS Franck, OT CARRY-LE-ROUET ; M. LEVOYER Nicolas, OT CHAMPSAUR-VALGAUDEMAR ; Mme JOLLOIS Sophie, OT FUYEAU ; M. ALEXANDRE Régis, OT GAP TALLARD VALLEES ; Mme LEFEBVRE Elodie, OTI HAUTES-VALLEES ; Mme IMBERT Carine, OT ISTRES ; M. CARANDANTE René, OT LA CROIX-VALMER ; M. PERROT Fabien, OTI LACS ET GORGES DU VERDON ; M. MICHAUD Lionel, OT LA ROQUE D'ANTHERON ; Mme BUFFIERE Muriel, OT LE DEVOLUY ; Mme ALEONARD Lucie, OT LE LAVANDOU ; M. DELAHAYE Franck, OTI LUBERON CŒUR DE PROVENCE TOURISME ; M. ROUCARIES Pierre-Louis, OT MANDELIEU-LA-NAPOULE ; Mme ESTABLIER-LACAUX Michèle, OT MARIGNANE ; Mme GARCIN-ZAITER Marie, OT MENTON RIVIERA ET MERVEILLES ; M. ZANON Denis, OTM NICE COTE D'AZUR TOURISME ; M. LAFFITTE Ludovic, OTI PAYS D'APT LUBERON ; M. BOUNIOL Xavier, OT PAYS DE FAYENCE ; M. GOGUET François, OTI PAYS DE FORCALQUIER MONTAGNE DE LURE ; M. BROCHIERO Pascal, OTI PAYS DE GRASSE TOURISME ; Mme SORIA Flore, OTI PAYS DE GRASSE TOURISME ; M. ARNOUX Sébastien, OTI PROVENCE ALPES DIGNE-LES-BAINS TOURISME ; M. OUDART Nicolas, OT PROVENCE VERTE ET VERDON ; Mme PROUHEZE Magali, OT PROVENCE VERTE ET VERDON ; Mme ROGER Séverine, OT ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS ; M. RAOUX Florian, OT SAINTE-MAXIME ; Mme Fabienne BARRERE-ELLUL, OT SALON DE PROVENCE ; M. Alexis AUBESPIN, OTI SERRE-PONCON ; Mme MARTIN Chantal, OTI SISTERON BUECH ; M. LEGENDRE Sandrine, OT ST RAPHAEL ; Mme ROATTA Audrey, OT VALBERG ; M. MOTTIER Philippe, OT VALLAURIS GOLFE-JUAN ; Mme QUINDROIT Jessica, OT VALLEE DU GAPEAU ; Mme VILLARON Faustine, OTI VERDON TOURISME ; Mme BREGERE Patricia, OT VILLENEUVE-LOUBET ; Mme DESPRES Muriel, PROVENCE TOURISME ; Mme VITI-BERTIN Florence, AD ALPES DE HAUTE-PROVENCE ; Mme FELIO Martine, VAR TOURISME ; Mme DRUILLET Emmanuelle, VAUCLUSE PROVENCE ATTRACTIVITE

### Partenaires et personnalités présents ou représentés :

M. Christian MOURISARD, Président de la Fédération Régionale des Offices de Tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur et Président d'ADN Tourisme, Mme BEHAR Claire, Directrice Comité Régional de Tourisme Côte d'Azur France, M. GREFFEUILLE Laurent, Chef du Service Attractivité et Tourisme, RÉGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR, Mme LEBREUIL-MARGOT Sandrine, Chargée de mission, Service Attractivité et Tourisme, RÉGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR, M. BAUMANDER Franck, Cabinet Expert-Comptable CEGEX LITTORAL, M. DEWINTRE Thierry, Commissaire aux comptes Cabinet CAC,

### Excusés :

M. CHOVELON Loïc, Directeur CRT PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR, Mme SALLE-BARBOSA Jennifer, Présidente de la Commission Tourisme, RÉGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Les Offices de Tourisme et Agence Départementale de Tourisme de :

Mme PEISSON Valérie, Vice-Présidente de l'OT DLVA ; Mme FERMINAN Cathy, Directrice générale VPA (représentée) ; M. GUILLOT Michel, Président du BIT d'AURON – OTM NICE COTE D'AZUR ; M. ANDRE Jean-François, Directeur de l'OT GRIMAUD

### Ordre du jour Assemblée Générale Ordinaire :

#### Point 1 : Approbation PV AG 2019



FEDERATION REGIONALE DES OFFICES DE TOURISME

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

300, avenue Guiseppe Verdi - BP 40160

13605 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

Tél. +33 (0)4 42 16 80 10 – [contact@offices-tourisme-sud.fr](mailto:contact@offices-tourisme-sud.fr) [www.frotsi-paca.fr](http://www.frotsi-paca.fr)

## Point 2 : Rapport moral du Président et Présentation du Rapport d'activités 2019

1. Axe 1 : Emploi et Formation
2. Axe 2 : Numérique et Etourisme
3. Axe 3 : Démarches Qualités et Qualification de l'Offre
4. Axe 4 : Prospective et observatoire
5. Axe 5 : Vie de l'Association et Communication

Présentation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019 par le trésorier et le cabinet comptable.  
Lecture du rapport financier par le Commissaire aux comptes.

Mise au vote du budget réalisé 2019 et quitus au Trésorier. Mise au vote du report à nouveau du résultat positif 2019 au budget prévisionnel 2020.

## Présentation du Bilan financier 2019

## Point 3 : Présentation du Plan d'actions et budget prévisionnels 2020

## Point 4 : Présentation et Mise au vote de la Grille des cotisations 2021

-----  
**Ouverture de la séance à 11H** par le Président, Christian MOURISARD qui souhaite la bienvenue et remercie l'assemblée présente à distance. Il remercie également son équipe pour l'organisation de cette réunion en visio-conférence. Cette visio-conférence a été enregistrée et un rapport des présents et des votes ont été établis.

### Résolution n° 1 : Mise au vote pour approbation du PV de l'AG 2018 :

*Le procès-verbal de l'Assemblée générale statutaire du 07 Mai 2019 est approuvé à l'unanimité par les membres présents et représentés.*

## Point 2 : RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le Président fait lecture de son rapport moral 2019.

Il rappelle ensuite que le rapport d'activités est divisé en 5 axes. Après avoir introduit chacun d'entre eux, Christian MOURISARD donne la parole aux membres de l'équipe de la Fédération pour présenter les actions 2019 réalisées dans le cadre de leurs missions :

6. Axe 1 : L'emploi et la Formation, présenté par Aline COLLODELLO et Isabelle BARISAIN-MONROSE sur la présentation du nouveau logiciel Dendreo pour la gestion des formations au sein de la Fédération
7. Axe 2 : Le E-tourisme, présenté par Aline COLLODELLO,
8. Axe 3 : Les démarches de progrès, présenté par Marie CHARPENTIER
9. Axe 4 : Prospective et Observatoire, présenté par Aline COLLODELLO,
10. Axe 5 : Communication et Représentation du réseau, présenté par Aline COLLODELLO.

Durant la présentation de ce rapport, le Président donne la parole à Laurent GREFEUILLE qui commence par saluer l'aboutissement du travail pour le regroupement des 3 Fédérations nationales au sein d'ADN Tourisme.

Il tient à excuser Mme Salle Barbosa et M. de Canson de leur absence à cette Assemblée générale actuellement très mobilisés par la mise les plans de reprise d'activité et souhaite remercier en leurs noms Jean-Patrick Mancini pour le travail effectué en tant que Directeur jusqu'à son départ et pour la mobilisation de toute l'équipe pour leur travail d'accompagnement des entreprises touristiques Régionales en mai dernier ainsi que toute l'équipe de la Fédération régionale pour son rôle de relai de la politique régionale et des actions du CRT ainsi que son rôle de soutien et de représentation des Offices de Tourisme.

Il présente le plan de relance de la Région Sud qui fera l'objet d'une délibération au mois de juin. Il précise que ce plan se décline sous 2 angles :

- 1 - La stimulation de la demande touristique :
  - o Avec la campagne de promotion « On a tous besoin du Sud » pilotée par le CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur qui fédère 5 des 6 départements de la Région,



FEDERATION REGIONALE DES OFFICES DE TOURISME

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

300, avenue Guiseeppe Verdi - BP 40160

13605 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

Tél. +33 (0)4 42 16 80 10 – [contact@offices-tourisme-sud.fr](mailto:contact@offices-tourisme-sud.fr) [www.frotsi-paca.fr](http://www.frotsi-paca.fr)

- Avec la mise en place du chéquier vacances injectant ainsi environ 7 millions d'euros dans l'économie touristique. Ces chèques sont utilisables chez les professionnels du tourisme. Il en profite pour remercier d'avance la Fédération et les Offices à encourager les professionnels à demander l'agrément gratuit avec l'option CV Connect ou, pour ceux qui adhèrent déjà à la démarche, de prendre l'option CV Connect leur permettant de recevoir ces chèquiers. De plus, il ajoute que l'Etat a annoncé une participation financière complémentaire à ce dispositif à hauteur du financement de la Région.
- 2 - L'accompagnement à la structuration de l'offre :
- Avec les webinaires et formations mis en place par la Fédération à l'attention des entreprises du tourisme en Région,
  - Avec une action d'aide à commercialisation des activités de loisirs par les Destinations : C'est un accompagnement d'une dizaine d'Offices de Tourisme intercommunaux pour se doter d'outils de commercialisation et de s'engager dans les actions collectives qui sera voté lors de la commission d'attribution le 19 juin 2020. Il précise qu'un nouvel accompagnement financier en octobre sera organisé et encourage les Offices intéressés à rapidement se manifester.
  - Avec la mise en place d'une plateforme dans le secteur de l'événementiel porté par Provence Côte d'Azur Events
  - Avec une action vitrine développée par l'UNAF à destination des centres et villages vacances pour développer des classes de découverte,
  - Avec le renforcement du fonds d'innovation.

Il complète sa présentation par deux nouveaux dispositifs :

- 3 - L'accompagnement des congrès internationaux à vocation économique mais aussi congrès régionaux pour stimuler l'offre d'événements,
- 4 - Le dispositif REACTION dédié aux entreprises afin de les aider dans l'acquisition d'outils de type « billetterie » : systèmes de menus dématérialisés pour l'hôtellerie restauration, systèmes de réservation, systèmes de CRM... représentant une participation de 70% du coût total de l'investissement et à hauteur de 1500 à 5000 euros.

Il termine en informant les participants d'une réflexion actuelle de la Région pour la session d'octobre qui visera à mettre en place un nouveau fonds pour le renfort des fonds propres sous forme d'obligations ou de prêts participatifs dédiés aux entreprises du secteur touristique.

Il conclut en remerciant les Offices de Tourisme pour leur mobilisation sur le terrain aux côtés des professionnels et la Fédération pour le travail réalisé.

## Présentation du Rapport financier 2019 par le trésorier

Lecture du budget réalisée par le trésorier Philippe BAUTE sous le contrôle de notre Expert-comptable, Franck BAUMANDER, et du Commissaire aux Comptes, Thierry DEWINTRE.

Philippe BAUTE précise que la Fédération Régionale a connu lors de l'année 2019 de profonds changements dans ses activités de formation en raison des opérations relatives au transfert de compétences entre organismes collecteurs et financeurs de formation.

On a pu ainsi constater une diminution conséquente des recettes de formation au cours de l'année 2019 à hauteur de 252 374 € contre 315 741 € en 2018 ; soit une baisse de 20% représentant un écart de 63 367 €.

Ceci a aussi engendré une diminution des dépenses de formation et de prestations de service présentes en 2018 telles que le MOOC avec « Tourism Academy » et les travaux sur « l'OT du FUTUR ».

Par ailleurs, et dans le cadre de la politique générale de restriction budgétaire, la Fédération Régionale a observé une diminution de la subvention perçue par le Conseil Régional. Cette subvention s'est élevée à 103 500 € en 2019 contre 115 000 € en 2018 ; soit une baisse de 10% de son montant.

Il précise ainsi que, lors de cette année délicate, l'équilibre des comptes a pu être conservé.



FEDERATION REGIONALE DES OFFICES DE TOURISME

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

300, avenue Guisepepe Verdi - BP 40160

13605 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

Tél. +33 (0)4 42 16 80 10 – [contact@offices-tourisme-sud.fr](mailto:contact@offices-tourisme-sud.fr) [www.frotsi-paca.fr](http://www.frotsi-paca.fr)

Philippe BAUTE conclut en saluant la performance du résultat d'exercice de 2019 malgré cette « très large réforme de la formation, cœur de métier de la Fédération ».

Le commissaire aux comptes fait lecture de son rapport dans le respect des règles d'indépendances qui lui sont applicables. Il n'a aucune observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et des documents transmis aux membres de l'assemblée générale.

Il valide les comptes 2019 sans réserve et sans retenue.

Enfin, le Président donne la parole à Franck BAUMANDER, l'expert-comptable de la Fédération. Il souhaite en effet ajouter à la présentation de Philippe BAUTE et du Commissaire aux comptes un commentaire relatif à l'épidémie COVID-19 : « Compte tenu de l'absence d'alerte mondiale par l'OMS au 31 décembre 2019, les comptes arrêtés à cette date n'ont pas lieu de faire l'objet d'ajustements particuliers liés à la crise du COVID-19.

Il est à noter par ailleurs, que l'activité de la Fédération Régionale n'a pas connu d'interruption pendant la période de confinement dans la mesure où l'ensemble du personnel a pu pratiquer le télétravail et organiser des formations à distance. »

Enfin, il conclut, qu'au jour de l'arrêt des comptes, aucun risque significatif n'a été constaté sur la continuité de l'exploitation.

#### **Résolution n° 2 : Mise au vote du rapport moral du Président et du rapport d'activités 2019**

**Mise au vote du bilan financier 2019, du rapport du Commissaire aux Comptes et de l'affectation du report à nouveau du résultat positif de 2019 au budget prévisionnel 2020**

*L'assemblée générale vote à l'unanimité des présents et représentés le rapport moral du Président et le rapport d'activités 2019. De plus l'assemblée présente et représentée donne quitus au trésorier et vote à l'unanimité le budget réalisé 2019 et l'affectation du report à nouveau du résultat positif 2019 au budget prévisionnel 2020.*

#### **Point n°3 : Présentation du plan d'actions et du budget prévisionnel 2020**

Le Président présente d'abord les 2 nouvelles collaboratrices qui ont rejoint l'équipe de la Fédération Régionale en 2020 :

- Marie CHARPENTIER, qui a rejoint l'équipe au 1<sup>er</sup> mars 2020, au départ de Marion DE MONPLANET et qui sera en charge de l'Animation des Démarches Qualités, de la Vie statutaire de l'association et de la Communication et de l'Animation du Réseau.
- Maren SCAPOL, qui débute ses missions au sein de la Fédération le jour de cette Assemblée générale en tant que Chargée de Professionnalisation.

Il exprime sa satisfaction de travailler avec cette nouvelle équipe composée également d'Aline COLLODELLO en tant que nouvelle Directrice et d'Isabelle BARISAIN MONROSE, Assistante administrative et Aide-comptable, qui fait preuve d'une grande motivation.

Le Président profite de ce moment pour souligner le modèle économique et l'organisation de la Fédération au regard d'autres structures (OT et Fédérations) spécialement vis-à-vis du « rapport Qualité / Prix » (Nombre d'agents/budget/plan d'actions réalisé).

Il présente alors le plan d'actions prévisionnel 2020 puis donne la parole au trésorier pour la présentation du budget prévisionnel 2020.



FEDERATION REGIONALE DES OFFICES DE TOURISME

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

300, avenue Guiseeppe Verdi - BP 40160

13605 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

Tél. +33 (0)4 42 16 80 10 – [contact@offices-tourisme-sud.fr](mailto:contact@offices-tourisme-sud.fr) [www.frotsi-paca.fr](http://www.frotsi-paca.fr)

Le budget prévisionnel 2020 voté au CA du 17 février 2020 tenait compte de la réintroduction du budget CM On The Beach, sachant que la demande de subvention avait été déposée à la Région mais ne tenait pas compte du plan d'actions spécifique d'accompagnement aux entreprises touristiques de la Région Sud pour donner suite à la crise sanitaire durant laquelle la Fédération s'est fortement mobilisée (+ 108 000 €) d'où un budget prévisionnel 2020 de 714 100 €.

Il souligne que :

- La crise Covid-19 a contraint à reporter sur 2021 l'évènement Content Marketing et numérique dédié au Tourisme : CM On the Beach,
- Qu'à ce jour 15 000 € de dépenses ont déjà été engagées,
- Que la Convention de subvention avec la Région a été signée et un versement de 70 % du montant est attendu,
- Que la Région partenaire financier et de l'organisation de l'évènement assure le maintien de la subvention,
- Que les dépenses ont été gelées jusqu'en 2021,
- Que Provence Congrès Events et l'OTCC de Mandelieu ont déjà confirmé la reconduction de leur engagement partenarial sur 2021,
- Que les partenariats institutionnels et privés discutés début 2020 sont à conventionner pour 2021.

Le Président, Christian MOURISARD conclut en revenant sur les relations entre la Fédération et ses partenaires et tout particulièrement avec la Région Sud, il s'en félicite car les échanges se font toujours dans la confiance et de manière constructive.

#### **Point n°3 : Mise au vote du plan d'actions et du budget prévisionnel 2020**

*L'assemblée générale vote à l'unanimité des présents et des représentés le plan d'actions et le budget prévisionnel 2020.*

#### **Point n°4 : Présentation et Mise au vote de la Grille de cotisations 2021**

Le Président aborde enfin la question de la refonte de la grille des cotisations, validée par les membres du Conseil d'Administration, lors du CA du 4 décembre 2019, à la suite des évolutions des structures adhérentes à la Fédération suite à la loi NOTRe. Celle-ci a en effet provoqué pour une bonne part, le regroupement des Offices en une entité communautaire cotisant ainsi une seule fois pour toutes ses structures adhérentes.

La grille tiendra alors compte à la fois du budget et des ETP dans un souci d'équité entre les structures adhérentes. Il sera appliqué aux OT non adhérents des frais de dossiers égaux à la cotisation la plus basse.

Le Président et Aline COLLODELLO présentent les modalités de la nouvelle grille des cotisations 2021. Ils précisent que les Offices de Tourisme ayant conservé leur compétence tourisme communale et les Offices de Tourisme Métropolitain qui payaient jusqu'ici une cotisation en fonction du classement de leur structure, cotiseraient dans le cadre de la nouvelle grille, en fonction de leur budget et ETP ce qui augmenterait significativement cette contribution en 2021 mais en cohérence avec leurs moyens. En revanche, ils ajoutent que dans la grande majorité des cas, le montant des cotisations sera relativement équivalent entre 2020 et 2021 pour les autres structures.

Xavier Bouniol prend la parole afin de connaître le critère qui l'emporte dans le cas où une structure ne remplit pas les deux conditions d'une tranche tarifaire de cotisation. Aline COLLODELLO précise dans cette situation, la structure bascule dans la tranche correspondante à son budget pour garder une cohérence et équitée de cotisation par rapport aux autres structures disposant du même budget sachant que le nombre d'ETP peut varier d'une structure à l'autre dans le cas de mise à disposition de personnel par les collectivités communales ou territoriales.

Xavier Bouniol conclut son intervention en pointant les difficultés budgétaires 2020 à prévoir, en particulier dues à la baisse des taxes de séjour, en vue du règlement des cotisations 2021.

Le Président, Christian MOURISARD profite de cette dernière remarque pour exprimer que c'est l'une de ses préoccupations majeures du moment au niveau National vis-à-vis des Offices de Tourisme et tout particulièrement de leurs équipes à qui sont reversés les taxes de séjour. En effet, en cette année bousculée par la crise sanitaire, il précise que pour certaines structures, la baisse de ces taxes sera très importante et que les politiques et stratégies mises en œuvre par les collectivités pour la compenser le sera tout autant.



FEDERATION REGIONALE DES OFFICES DE TOURISME  
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

300, avenue Giuseppe Verdi - BP 40160

13605 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1

Tél. +33 (0)4 42 16 80 10 – [contact@offices-tourisme-sud.fr](mailto:contact@offices-tourisme-sud.fr) [www.frotsi-paca.fr](http://www.frotsi-paca.fr)

Mais face à ce problème, les Offices de Tourisme pourront tout de même compter sur un avantage qui a été négocié avec les grandes centrales de réservation (les OTA) : en 2020, les versements des taxes de séjour dues se feront en fin d'année alors que jusqu'ici le reversement était différé par ces centrales à 3 mois année échue.

Il conclut en assurant à l'assemblée cette problématique, reflétant un très important manque à gagner, fait partie de ses grandes préoccupations de cette année et il ne manquera pas de questionner les représentants de l'Etat sur les moyens de compensation de cette perte de revenus et des actions à mettre en place dans l'intérêt du secteur touristique.

**Point n°4 : Mise au vote de la Grille des cotisations 2021**

*L'assemblée générale vote à l'unanimité des présents et des représentés la nouvelle grille des cotisations 2021.*

Le Président, Christian MOURISARD clôture l'assemblée générale à 12H50.

Le Président  
**Christian MOURISARD**